



Cotisation annuelle 2022

(à retourner au Siège de l'Association par mail à contact@henricapitant.org
ou par courrier 12 Place du Panthéon, 75005 – Paris)

Je, soussigné(e),

Titre et qualité

Adresse postale (indispensable pour l'envoi des ouvrages)

Téléphone

Courriel :

- Sollicite mon adhésion à l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française (aucun parrainage n'est nécessaire)
- Sollicite le renouvellement de mon adhésion à l'Association

Je règle le montant de la cotisation annuelle (cocher la case correspondant à votre choix) :

- Cotisation simple : 50 €
 25 € pour les étudiants
- Cotisation avec les publications Henri Capitant de l'année 2022 : 150 €
 125 € pour les étudiants

Date :

Signature :

Le règlement peut être effectué :

- Par PayPal en vous connectant au site internet de Capitant <http://www.henricapitant.org/adhesion>
- Par virement au compte BNP de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française, IBAN : FR76 3000 4009 6900 0102 4987 720 Code BIC : BPAFRPPXXX en indiquant dans le libellé « **cotisation 2022, suivi de votre nom** »,
- Par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'Association et adressé à son siège.

Le reçu fiscal nécessaire à la **déduction fiscale du montant de la cotisation simple** vous sera envoyé **par mail** ; si vous souhaitez le recevoir **par courrier**, nous vous remercions de bien vouloir joindre à votre règlement une **enveloppe affranchie à votre nom**.